

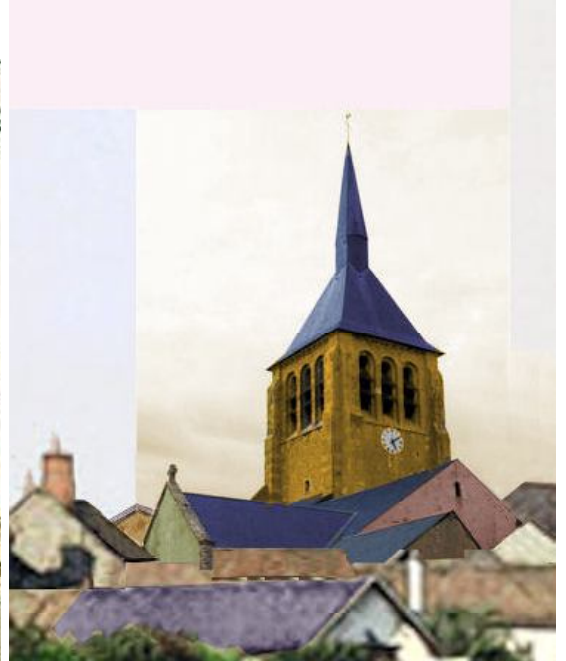
Lettre du castor

N° 63

MARDIEVAL *biodiversité* <http://mardieval-biodiversite.over-blog.com>

Novembre 2011

IRRÉDUCTIBLE : MARDIÉ, LE VILLAGE GAULOIS



Fin de l'épisode concertation : "Unanimité contre le pont" ! Un bilan aussi majoritairement hostile, dans toutes les communes, devrait amener un responsable "normal" à en tirer un minimum de conséquences. **Que nenni !** ToutEnKamion, à l'instar des romains qui s'obstinaient stupidement à vouloir réduire le village gaulois, prétend que tous ceux qui ne disent rien lui donnent raison : il continuera comme avant.

Et quand on persiste à ne pas changer de direction alors que la route tourne, on va dans le mur. Les murs se multiplient à l'envi, pour ce projet comme pour celui des autres ponts. Concernant la carrière de l'Etang, le caractère **inacceptable** des failles du dossier devra être reconnu, mettant à mal l'arrêté du Préfet : notre recours est formé, à la justice d'imposer le droit et la raison. **Ces projets sont dépassés.**

Non, le progrès n'est plus ce qu'il était (et c'est tant mieux !). Dans les "trente glorieuses", production, croissance, équipement et consommation ont fondé un mode de vie "moderne", un mieux-être enfin confortable après les duretés de la guerre. Cela devait-il et pouvait-il durer indéfiniment ? Les crises - la financière, l'économique et l'écologique - se sont chargées de changer la donne. Et Internet de changer notre regard.

Longue à se construire, la démocratie est facilement bafouée : l'insatisfaisante représentation des citoyens, contrôlée par les appareils des partis majoritaires, appelle à la "démocratie participative"... ou à l'autogestion. Au lieu de cela, on voit se renforcer une sorte de "césarisme" s'exonérant même du soutien du peuple réel. **Tout est donc à revoir : et nos politiques publiques - et notre représentation politique.**

UNITÉ CONSOLIDÉE POUR PRÉSERVER L'AVENIR DU VILLAGE

Une faille est apparue un moment dans l'opposition Mardésienne, dont Eric Doligé a cru pouvoir tirer avantage. Mais il n'aurait pas dû prendre trop vite ses désirs pour des réalités : il ne s'agissait que d'une série de malentendus, qui ont fait l'objet d'explications sérieuses. Et, dans une motion à laquelle MARDIEVAL ne peut que souscrire, le Conseil municipal a explicité mieux que jamais sa volonté de préserver avec Mardié, village à caractère rural, le poumon vert de l'Agglo, sa biodiversité et ses paysages, **en refusant totalement le pont.**

UNANIMITÉ DES MARDÉSIENS... UNANIMITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL : à lire page 2, à rire page 4

NOTRE DÉMOCRATIE VICTIME DU "CÉSARISME" ? : page 3

UN AN SUR NOTRE BLOG MARDIEVAL *biodiversité* : en annexe page 5

UNANIMITÉ DES MARDÉSIENS DANS LA "CONCERTATION"

A Mardié, **170 oppositions** au projet du Conseil général (selon nos comptages et ceux du Conseil général) ont été enregistrées sur les registres d'enquête ; et **pas une seule approbation** ! Résultat sans ambiguïté du sondage en vraie grandeur attendu par certains, pour Mardié comme dans les cinq autres communes.

UNANIMITÉ POUR L'AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Après quelques errements mal vécus dans la communication du nouveau maire, a été votée le 5 octobre, à l'unanimité du Conseil municipal, une motion justifiant avec beaucoup de précision et de force le refus déterminé de la déviation routière que le Conseil général a envisagé de nous imposer.



DÉVIATION DE JARGEAU/SAINT DENIS DE L'HÔTEL - PONT SUR LA LOIRE PROJET DU CONSEIL GÉNÉRAL - AVIS DE LA COMMUNE

Le Conseil municipal de Mardié,

- Conformément à la délibération du Conseil municipal de Mardié du 13 octobre 2008 relative aux observations à inscrire dans le registre d'enquête ouverte au public concernant le SCOT de l'Agglomération Orléans Val de Loire, adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

- Conformément à la délibération n° 2010/77 du conseil municipal du 21 juillet 2010 refusant le projet d'implantation de carrière au lieu dit « La Ferme de l'Etang » et à son recours déposé au Tribunal Administratif d'Orléans,

- Considérant les arguments suivants :

. Que le projet de pont du Conseil général, comme celui de la carrière vont dégrader durablement la qualité de vie des habitants de Mardié, commune rurale qui aspire à un développement maîtrisé en préservant son environnement.

. Que ces projets vont réduire de façon conséquente les terres agricoles alors que la loi de modernisation agricole demande à ce qu'elles soient préservées.

. Qu'il n'y a pas urgence à créer cet ouvrage. Les trafics routiers, notamment de poids lourds, sont bien inférieurs aux hypothèses envisagées pour justifier sa construction (rapport d'étude SORMEA du 16 juin 2010), le développement économique des pays émergents nous condamnant à moyen et long terme à rester dans la conjoncture actuelle.

. Que des améliorations durables pour fluidifier le trafic existant et pourraient rapidement être mises en oeuvre au nord et au sud du pont urbain de Jargeau, sans compter le doublement possible sur le Pont Thinat sur les fondations existantes.

. Que ce projet n'a pas une vision globale de l'aménagement de l'espace car il ne prend pas en compte le projet de pont urbain prévu par l'AggLO.

. Que la solution envisagée par le Conseil général, en attirant les trafics routiers longs trajets ou urbains, ne fera qu'aggraver le problème qu'il dit vouloir résoudre. Gratuit et attractif pour la circulation "longs trajets", il détournera en outre les poids lourds des autoroutes toutes neuves ou récemment élargies.

. Qu'à la suite de la visite d'une commission d'enquête en octobre 2007, le Parlement européen a invité les responsables à "revoir leurs plans concernant le franchissement envisagé à Mardié (...) potentiellement incompatible avec trois directives européennes majeures", et que depuis il a confirmé à plusieurs reprises cette injonction restée à ce jour sans effet.

. Que cette solution n'est pas conforme aux directives du Grenelle de l'environnement qui s'opposent à l'étalement de l'urbanisation et des zones d'activité. Aussi bien au nord qu'au sud du fleuve, le projet de franchissement de Loire et la création de voies d'accès ne pourraient qu'attirer entreprises et habitats nouveaux dans une zone classée "poumon vert" de l'agglomération d'Orléans.

. Que ce projet de déviation et de pont aura un impact majeur sur l'environnement dans un site inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco et classé zone "Natura 2000", qui fait la fierté légitime des habitants et des acteurs locaux.

. Que la construction d'un pont à cet endroit portera gravement atteinte au réseau hydrogéologique, avec des risques très importants de pollution des nappes phréatiques, d'effondrements et de gâchis de matériaux pour combler les cavités présentes dans le sous sol.

. Qu'il porte atteinte à l'attrait touristique d'une vaste zone. Une zone peu peuplée n'est pas forcément destinée à être aménagée ; c'est, au contraire, parce qu'elle ne l'est pas qu'il faut la préserver et ne pas y construire de nouveaux équipements. Le "poumon vert" de l'Agglo, sa biodiversité, son caractère sauvage et ses paysages constituent un bien précieux nécessaire à la qualité de la vie de la collectivité, qu'il faut entretenir et conserver pour les générations actuelles et futures.

. Que son coût annoncé est exorbitant et qu'il sera renchéri par les incertitudes techniques qui pèsent sur la réalisation des fondations.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de voter contre le projet de pont franchissant la Loire sur la commune de Mardié,

- de porter cette déclaration à la connaissance des habitants de la commune ainsi qu'auprès de Monsieur le Préfet, de Monsieur le Président du Conseil général et de Monsieur le Président de l'AggLO,

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son Adjoint délégué à mener les actions nécessaires auprès des autorités compétentes pour s'opposer à ce projet.

NOTRE DÉMOCRATIE VICTIME DU "CÉSARISME" ?

"Césarisme : régime politique inspiré du gouvernement de type monarchique que voulait imposer Jules César à Rome, où le pouvoir est concentré entre les mains d'un homme fort (...) appuyé par le peuple."

"Le mot préfet vient du latin *præfectus* (celui qui a été mis à la tête de...). Le terme de préfet provient donc de la Rome Antique" (*Wikipédia*).



Dans le passé, compte tenu des faibles moyens d'information et de communication dont nous disposions, nous simples citoyens, nous n'avions pas de perception réelle de certains "abus de pouvoir" des autorités. Aujourd'hui, "Google est notre ami", les textes de loi sont "en ligne", l'info circule instantanément, et nous pouvons à tout moment la rediffuser, activer des réseaux et/ou des personnes. Du coup, les décisions sont scrutées et commentées sur l'heure, les excès de pouvoir se voient, le travail des lobbys est mis en lumière... Et les citoyens ont les moyens de se mobiliser, de s'exprimer, de refuser.

Et ce que nous devons constater, hélas, c'est que les "gouvernances" locales ont tendance à fonctionner, à l'instar de notre "république monarchique", avec des autorités au sommet qui, en vertu de la "légitimité" revendiquée de leur pouvoir, s'arrogent le droit de ne pas respecter les propres lois qu'ils ont votées, pour se mettre au service d'intérêts économiques privés. Exemples actuels : l'abus de PPP pour les ponts, les collèges et leur cuisine centrale que voudrait commettre ED, au bénéfice principal des "majors" du BTP. Et l'autorisation inacceptable de la carrière de l'Etang, au seul bénéfice de la rente des carriers. Mais nous savons, nous nous indignons ; et le village gaulois résiste, aidé de ses amis. Notre potion magique ? La certitude que nous avons mille fois raison de défendre un avenir fondé sur la préservation de notre cadre de vie, et de refuser celui que l'on voudrait nous imposer !



"NON, LE PROGRÈS N'EST PLUS CE QU'IL ÉTAIT !"

Sommes-nous des "conservateurs", des "réacs", lorsque nous faisons obstacle à des projets que d'autres prétendent "indispensables" au regard de prétendues nécessités de confort, de sécurité, de fonctionnement de l'économie ? Lorsque nous sommes en "défense" de nos milieux naturels et de nos paysages, contre ces infrastructures qui, depuis des siècles pour certains, apparaissaient comme des vecteurs incontestables du "progrès" : une route, un pont ? C'est en tout cas ce qu'aimeraient faire croire nos adversaires, et en premier l'exécutif départemental qui a multiplié dans le passé les attaques nous attribuant des égoïsmes personnels face à un intérêt public... dont il était bien évidemment porteur.

A l'occasion de la "concertation" récente, comme au "Doligé show" de novembre 2009 à Jargeau, nous avons assisté à une triste manipulation : les vrais conservateurs, ceux qui s'obstinent encore à promouvoir sans mesure les camions, les routes et les carrières, tentant de s'appuyer sur ceux qui en souffrent le plus... pour en "rajouter une couche". Des personnes âgées touchées par des nuisances routières - hélas "ordinaires" - s'égarèrent en s'accrochant aux promesses mensongères, selon lesquelles de nouvelles routes leur rendraient la tranquillité et la sécurité.

Mais si la route goudronnée ou la déviation de village ont eu, à leur heure, leur nécessité, nous sommes à un moment où "le mieux est devenu l'ennemi du bien". On le sait, on l'a encore vu dans la dernière "Lettre du Castor", la diminution des espaces naturels et agricoles devient dramatique ; en outre, malgré une nécessité avérée et des mesures prises au niveau européen, la perte de biodiversité n'est pas enrayée, tant s'en faut. Pourtant, les circulations baissent... et doivent continuer à baisser.

Notre bel avenir passe par la valorisation de nos milieux naturels, et non dans un inutile ruban de goudron.

Par bonheur, la prise de conscience est devenue majoritaire, portée notamment par nos jeunes sensibilisés par l'éducation à l'environnement : notre biodiversité est un de nos biens les plus précieux, et la Loire un bijou qu'on ne souillera pas pour rien.

A relire : **La biodiversité enfin reconnue comme une des ressources vitales prioritaires** (<http://tinyurl.com/28mycxm>)

A découvrir : le projet de **Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire** (<http://tinyurl.com/c33stqf>)

"- Diminuer l'impact écologique de nos modes de transport, qu'il s'agisse de la consommation d'énergies fossiles ou de l'impact des infrastructures ; notamment en favorisant le transfert modal, de la route vers le rail, de la voiture individuelle vers un mode de déplacement collectif et doux. Le choix des modes collectifs doit devenir évident à partir de leurs atouts d'accessibilité, de proximité, de simplicité, de complémentarité et d'intermodalité."

DE MARDIACUS GAULOIS A MARDIE L'IRREDUCTIBLE



Portrait imaginaire d'un village en dynamique... mais qui reste uni sur la vision de son avenir commun

Gageure de tracer en quelques lignes un portrait sérieux (?) d'un petit bourg rural qui, aux franges d'une agglomération moyenne, a vu à la fin du 20^e siècle sa population tripler et sa sociologie se transformer rapidement. Ce village ne serait pas "gaulois" si, doté de plusieurs belles personnalités, il n'était pas animé à l'occasion par quelques "zizanies", plus ou moins sévères... Suivies de réconciliations instantanées quand il s'agit de faire front uni face aux proconsuls ou autres préfets du petit César. Ou de faire la fête autour d'un banquet de sangliers...



En tous cas, le blason de Mardié "D'argent à la fasce de sinople chargée d'un fermail d'or, accompagnée de trois hures de sanglier de sable défendues du champ" témoigne du fait que les émules d'Obélix ont bien marqué l'histoire du village. Il n'y manque que quelques grappes de raisins, pour signifier les vignes vendangées sur le coteau, jusqu'après la guerre... et célébrées encore, chaque année, à la Saint Vincent, lors d'un banquet forestier où les sangliers ne peuvent être que bienvenus.

Pendant les 170 ans qui séparent la Révolution des années 60, la population avait stagné entre 700 et 800 habitants. Elle se multiplia par trois dans les quarante ans suivants, culminant à 2600 habitants en 2008. Et si presque deux siècles n'avaient pas radicalement effacé le schéma nobiliaire, une bonne partie de la propriété forestière ou des terres agricoles restant attachée aux châteaux, les dernières décennies le diluèrent définitivement dans l'afflux de familles des "classes moyennes" aux professions variées, généralement plus urbaines que rurales.

La voie romaine (20 chars par jour) avait laissé place au chemin d'Orléans à Saint Benoist, puis à la Nationale 60, "route des allemands", avant que la nouvelle N60 "tangentielle" (23 000 véhicules par jour) ne châtre l'excroissance nord de Mardié. Mais l'éloignement de la ville et le classement en "coupure verte", dès 1974, avaient préservé le village d'une "rurbanisation" galopante qui aurait pu la transformer en banlieue. C'est alors que ToutEnKamion projeta une voie circulaire pharaonique dont la partie Est menaçait d'écraser les forêts à sanglier de la commune et de chasser toute le gente animale colonisant la Loire et ses rives.

Une résistance efficace s'organisa sous l'égide du clan Castorenerxiv dopé de potion magique, en accord avec le chef du village. En 2008, monta sur le pavois Piercharronnix, ingénieur chevronné, au demeurant fils du village. La lutte s'intensifiait, elle se porta aussi contre un projet de carrière. Mais le chef ne voulant pas poursuivre la sienne, il décida de passer la main à son gentil barde Assurancethomix, déjà fort en vue au Conseil. Las, ce fut en de délicates circonstances : invité à chanter devant une assemblée réunie par le Maître du Loiret ToutEnKamion dans le seul but de faire louer ses oeuvres, et installé à la tribune des chefs, il s'égara en tant de fausses notes, visiblement agréables au Maître, mais inécoutables aux oreilles des gaulois batailleurs du village, qu'à la sortie, tout le monde lui tomba dessus à bras raccourcis.

S'ensuivit une de ces brèves bagarres qui détendent les nerfs (et servent d'entraînements pour les râlées promises aux adversaires)... mais qui, grâce au ciel, se finit vite par une réconciliation générale contre le dit adversaire... et par un grand banquet de sangliers arrosés de Gris-meunier, qui a réuni à nouveau tout le village !



Rendons à César...

De Mardiacus à Mardié est le nom de la sympathique association mardésienne qui peut vous raconter la véritable histoire du village et vous parler savamment de ses divers patrimoines.

 association MARDIEVAL

Site internet : <http://le-castor-enerve.fr> Contact : le-castor-enerve@orange.fr

Blog naturaliste : <http://mardieval-biodiversite.over-blog.com>



La biodiversité en 2011 à Mardié ?

Plus de **120 espèces d'oiseaux**, dont **21 rares et protégées** de l'Annexe 1 (Sternes, Circaètes, et bien sûr Balbuzards pêcheurs...), **32 odonates**, (dont une Annexe II), des Chiroptères, des Castors, etc.

MARDIEVAL biodiversité



<http://mardieval-biodiversite.over-blog.com/>

Pourquoi cette biodiversité ?

Plusieurs milieux différents mais complémentaires : la **Loire** d'abord, ses **îles** et bancs de sable, ses **rives**, ses **coteaux** ; des espaces ouverts, **landes**, **prairies**, pelouses, anciens vergers, broussailles ; et enfin, un **massif forestier**, avec un petit étang.

UN AN DE DÉCOUVERTES SUR MARDIEVAL biodiversité

Démarré fin 2010 avec des "images d'archives", notre blog naturaliste s'est enrichi rapidement d'images d'actualité, d'articles percutants, et de nombreuses observations exceptionnelles : **70 articles** illustrés avec 250 photos, photomontages, dessins et vidéos ; **13 albums** avec 1200 photos ; **50 "Balbu-lettres"** avec 530 photos, pour **cent abonnés**. Et, en tout, bientôt, **60 000 pages vues** pour **5000 visiteurs** uniques !

Rappelons que **toutes** ces photos et ces vidéos sont des documents réalisés exclusivement sur le territoire de Mardié est . Les dessins sont ceux du très talentueux Alban Larousse.



Depuis leur aire, un "feuilleton" haletant vous associant en direct et au jour le jour à la reproduction de Balbuzards...



La saison 2011 a été agitée, mais hélas sans succès de reproduction. Le nouveau mâle "titulaire", en 2012, aura une meilleure maturité sexuelle: tous les espoirs nous sont permis ! Si vous voulez suivre le feuilleton de ces aventures rapaces, inscrivez-vous tout de suite à la Balbu-lettre sur le blog (juste en inscrivant son e.mail dans la case qui se trouve dans la colonne de droite). A bientôt !

